

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Mathys, 19 novembre 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Mathys, 19 novembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (253r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Mathys, 19 novembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51630>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 novembre 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Mathys](#)

Lieu de destination Esquéhéries (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la signature d'un bail avec Mathys.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#)

Personnes citées [Carré \[Guisse\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paris le 14 Mars 1850.

Monsieur Martignol.

Comme je vous l'ai dit dans notre dernière lettre, j'ai fait préparer le bail qui vous concerne, par M. Carré, notaire à Guise. Je vous prie de me dire quel jour vous seriez disposé à signer pour la signature de ce bail ?

Je crois devoir vous prévenir qu'après examen des clauses de votre ancien bail, je ne serai peut-être

pas d'accord avec vous quant à l'impôt du fermage, et à l'usage que le fermier y emploie, sur les terres qu'il loue, la fermier qu'il fait avec les bestiaux aux pâturages ; et les réserves que nous aurons faites à ce sujet ne me paraissent pas acceptables.

Veuillez agréer,

Monsieur, mes civilités

Paul Boyer